

## Des batteries, des maisons et de l'eau...

---

L'été et le début de l'automne ont été marqués par des événements météo majeurs et des annonces industrielles tout aussi importantes.

Nous avons eu un avant-goût amer de ce que la crise climatique nous réserve pour les décennies à venir. Gels tardifs, inondations soudaines, sécheresses et feux de forêt d'une ampleur jamais vue, pluies diluviennes qui transforment les champs en marécages et mettent à mal les infrastructures sanitaires les plus récentes. Nous reviendrons sur ce dernier point.

Par ailleurs, les différents paliers de gouvernements se sont concertés pour attirer dans la région d'importants joueurs de la filière batterie. On ne peut nier qu'il y a une logique à associer l'électrification des transports et la production de composantes ici



plutôt qu'à l'étranger. On trouve au Québec les matières premières et l'électricité de sources renouvelables. Plusieurs y voient une bonne nouvelle pour la région même si certaines voix s'élèvent pour poser des questions sur les obstacles que ce grand projet industriel devra affronter, les conséquences pour les citoyens, la demande énergétique et les fonds publics investis.

Une de ces conséquences sera l'arrivée d'un nombre élevé de travailleurs dans les régions concernées par les constructions et l'opération des usines de la filière. De nouveaux résidents qu'il faudra loger et à qui il faudra pouvoir offrir les services de proximité essentiels. Si nous mettons de côté la question du manque de main-d'œuvre dans tous les secteurs, il faudra construire des logements, agrandir des écoles, des cliniques, ouvrir de nouveaux commerces et services et trouver de la place pour les sous-traitants. Sources de dépenses importantes mais aussi de revenus fonciers dans le contexte de l'actuel mode de financement des municipalités.

Le gouvernement du Québec vient d'annoncer que « les cinq MRC du Centre-du-Québec se partageront 2,9 M\$ pour dresser le portrait de leurs infrastructures, services et terrains vacants »<sup>1</sup>. Ceci mettra de la pression sur les espaces disponibles. La *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* protège en principe le territoire utilisé par nos agriculteurs. Inutile ici de préciser l'importance de la protection du territoire agricole pour nos communautés et pour l'autonomie alimentaire des Québécois, surtout dans un contexte où la situation géopolitique et les phénomènes météorologiques ailleurs dans le monde rendent les approvisionnements plus incertains ou plus coûteux.

Dans le même ordre d'idée, la *Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques* devrait protéger les milieux humides. Or, on apprenait récemment que « Les destructions illégales de milieux humides se multiplient dans toutes les régions du Québec même si ceux-ci sont essentiels à la biodiversité et à la lutte contre les changements climatiques. »<sup>2</sup> et que « Ce sont donc quelque 98 % des demandes affectant un tel milieu qui ont été acceptées depuis l'adoption de la Loi... »<sup>3</sup>.

Nous avons déjà consacré un article à l'importance des milieux humides pour la biodiversité. Nous y abordions aussi les problèmes liés à l'instabilité des sols remblayés.<sup>4</sup> Peut-être plus important encore, les milieux humides « agissent comme une éponge en retenant les surplus d'eau provenant entre autres de la crue des eaux ou des précipitations »<sup>5</sup>.

Ce qui nous ramène aux pluies catastrophiques de l'été dernier. Nos champs et nos infrastructures sont déjà mis à mal par les changements climatiques et les scientifiques s'entendent pour prédire une augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météo hors norme. Le laxisme actuel en matière de protection des milieux humides est un manque de vision qui hypothèque l'avenir.

Pour conclure, nos municipalités et nos gouvernements devront faire face à des défis majeurs pour accommoder l'arrivée d'une nouvelle filière industrielle. Cependant, la protection des terres agricoles et des milieux humides devrait toujours être prioritaire par rapport au développement économique et à la recherche de revenus fonciers additionnels.

1. *Filière batterie : près de 3 M\$ pour aider les MRC du Centre-du-Québec à se développer*, Radio-Canada, 13 octobre 2023

2. Éric-Pierre Champagne, *Milieux humides. Les destructions illégales se multiplient*, La Presse+, 28 septembre 2023

3. Pascal Dugas Bourdon, *Québec accepte presque toutes les demandes de destruction de milieux humides*, Le Journal de Montréal, 14 août 2023

4. *Nos milieux humides. Une richesse à protéger*, Le Petit Romain, août 2022

5. *Survol de la protection juridique des milieux humides et hydriques*, Centre québécois du droit de l'environnement, cqde.org